

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Claudia Tardif

<https://www.cadre21.org/membres/49804622605ba4d79b109e18>

Date d'obtention : 2022-10-04 15:43:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

il faut accueillir le jeune qui vient parler d'une situation et remplir le questionnaire afin de posséder toutes les informations nécessaires (qui, l'intention, de quel nature et l'étendue des répercussions) pour établir l'intervention nécessaire. Ensuite, il faut valider les informations avec les différentes personnes impliquées dans la situation (sauf l'instigateur à ce moment). Une fois toutes les informations en main, il s'agit de rencontrer l'instigateur afin de confisquer l'appareil susceptible de contenir de la pornographie juvénile. S'il s'agit d'un acte malveillant, immédiatement contacter l'autorité policière.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que dans chacune des problématiques rencontrées il est simple de se fier sur la méthode sexto (comme une recette). l'étape de la compréhension de la situation est primordiale donc la cueillette d'information doit être prise très au sérieux avant de procéder à l'intervention en tant que telle.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il s'agit d'établir les motivations de l'instigateur. Il faut se baser sur les dires des autres personnes impliquées sans trop prendre le temps de rencontrer l'instigateur si l'on soupçonne un acte malveillant. La prévention et l'intervention doivent également être établi éventuellement auprès de l'instigateur (selon moi).